



COMMUNIQUÉ

Appel de candidatures pour l'Ordre du Nunavut 2019

IQALUIT, Nunavut (le 13 décembre 2019) - Le président de l'Assemblée législative et président du Conseil consultatif de l'Ordre du Nunavut, l'honorable Simeon Mikkungwak, a lancé aujourd'hui un nouvel appel de candidatures pour l'Ordre du Nunavut.

La *Loi sur l'Ordre du Nunavut* est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2010. L'Ordre vise à « honorer des individus qui ont contribué de façon remarquable au bien-être culturel, social ou économique du Nunavut. » L'Ordre est la plus haute distinction honorifique du Nunavut et a préséance sur tous les autres ordres, décorations et médailles que confère le gouvernement du Nunavut. L'inclusion de l'Ordre du Nunavut dans le Régime canadien des distinctions honorifiques a été officialisée en 2018 au moyen d'un décret fédéral approuvé par la gouverneure générale.

Le Conseil consultatif de l'Ordre du Nunavut examine les candidatures pour l'Ordre du Nunavut et recommande au Commissaire du Nunavut qui agit à titre de chancelier de l'Ordre les individus qui selon lui méritent d'être investis de l'Ordre. Le Conseil consultatif de l'Ordre du Nunavut est composé du président de l'Assemblée législative, du juge en chef de la Cour de justice du Nunavut et du président de la Nunavut Tunngavik Incorporated.

Les formulaires de présentation de candidature peuvent être obtenus dans les bureaux de circonscription des députés de l'Assemblée législative ou téléchargés sur le site Web de l'Assemblée législative à l'adresse www.assembly.nu.ca. Les candidatures doivent être reçues d'ici le vendredi 28 février 2020 à 17 h (HNE). Les cérémonies d'investiture auront lieu à une date encore indéterminée qui sera annoncée ultérieurement.

À ce jour, dix-huit personnes ont été décorées de l'Ordre du Nunavut pour leurs contributions dans les domaines du service public et communautaire, des arts, de l'éducation, de la promotion de la langue, du leadership spirituel et du développement économique.

« Alors que nous nous apprêtons à célébrer le dixième anniversaire de l'entrée en vigueur de la *Loi sur l'Ordre du Nunavut*, j'invite tous les Nunavummiut à envisager de nommer une personne ayant apporté une contribution positive et durable à notre territoire », a déclaré le président Mikkungwak.

-30-

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :
John Quirke, greffier de l'Assemblée législative
et secrétaire du Conseil consultatif de l'Ordre du Nunavut
Tél. : (867) 975-5000